



Urssaf nous réclame des sommes datant de 1985

Par **recorded**, le **17/01/2012 à 20:28**

Bonjour,
Nous avons reçu ce jour une lettre de l'urssaf qui réclame des sommes reportées sur un tableau couvrant une période de 1985 à 1989 !! Des cotisations patronales qui seraient dues avec les majorations de retard. Mon mari était à son compte à cette période et a fermé son activité mais depuis nous n'avons pas eu de nouvelles du tout de l'urssaf. Mon mari a eu une activité indépendante depuis et l'urssaf ne l'a jamais contacté.
Serait il possible d'avoir votre avis à ce sujet, quels sont nos recours?

Par **alterego**, le **17/01/2012 à 21:06**

Bonjour
Votre mari avait-il du personnel à cette époque ?
Cordialement

Par **recorded**, le **17/01/2012 à 23:25**

On ne se souvient pas très bien mais on pense avoir eu un salarié avec un contrat SIVP (genre de contrat aidé).